

ville de Cambrai



FINANCER L'ISOLATION ACOUSTIQUE DES MENUISERIES



PRÉVENIR LE BRUIT EN MILIEU URBAIN
ÉLÉMENT D'UNE QUALITÉ DE VIE DURABLE

DE LA REFLEXION A LA SUBVENTION

- Adhésion au club Décibel en septembre 2012
- Sondage via le Journal local en octobre 2012
- Définition des critères de subvention fin 2012
- Délibération et mise en place de la subvention en février 2013 sur un périmètre restreint reprenant :
 - Les points noirs des infrastructures routières
 - Les retours du sondage
- Extension du périmètre en décembre 2013

SONDAGE DANS LA JOURNAL LOCAL « LE CAMBRESIEN »



- 84 signalements surtout en centre-ville dont :
 - 35 en rapport avec la circulation,
 - 31 en rapport avec les problèmes de voisinage,
 - 16 en rapport avec les commerces de nuit, l'industrie...

Décision de mise en place d'une subvention pour
l'isolation acoustique des menuiseries

LES CRITERES DE SUBVENTION

- Dépôt d'une déclaration préalable aux travaux (*ville d'Art et d'Histoire*)
- Obligation de pose par une entreprise agréée,
- Limitation aux particuliers pour résidence principale, secondaire ou locative sans critère de ressources,
- Limitation à 6 ouvrants en façade à rue,
- Certification acoustique 28 dB(A) min ou fonction des prescriptions de l'arrêté préfectoral sur le classement des infrastructures terrestres
- Engagement de pose d'un système d'aération

LES CRITERES DE SUBVENTION

- Aide financière limitée à 25 % du subventionnable,
- Plafond à 2 000 €
- Sur avis de la commission d'attribution

ENVELOPPE ANNUELLE : 50 000 €

LE PERIMETRE



- En février 2013, il est d'abord limité :
 - Aux rues reconnues bruyantes par arrêté préfectoral de classement des infrastructures de transports terrestres
 - A certaines autres rues signalées dans le sondage
- En décembre 2013, il est étendu à l'ensemble des voiries de Cambrai sur le constat suivant :
 - Peu de demandes de subventions dans les rues concernées issues du périmètre restreint
 - Nombreuses demandes de personnes n'ayant pas répondues au sondage dans des rues pavées, reconnues pour leur vie nocturne,

RETOUR D'EXPERIENCE



- 100 dossiers retirés
- 41 subventions accordées
- Budget de subvention : 51 135 €
- 350 000 € pour les entreprises locales
- Concrétisation de projets souvent mis en attente pour les familles à revenus modestes
- Meilleure connaissance de la législation sur les déclarations préalables de travaux et amélioration architecturale en périmètre ABF

EXEMPLES DE REALISATIONS



PRÉVENIR LE BRUIT EN MILIEU URBAIN
ÉLÉMENT D'UNE QUALITÉ DE VIE DURABLE